



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 - FORMULAIRE DE VERSEMENT

Vous avez choisi de soutenir l'ER2C de Toulouse et nous vous en remercions vivement. Pour pouvoir vous envoyer votre reçu libératoire justifiant de votre versement, merci de nous retourner ce formulaire complété par mail à er2c@er2c-mip.com

Votre entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

SIRET :

Nom et prénom du contact :

Fonction :

Tél. : - Port. :

Adresse mail :

Date, Signature et Tampon de l'entreprise :

Bénéficiaire de la fraction des 13% :

Nom de l'École : **ECOLE REGIONALE DE LA 2EME CHANCE de Toulouse**

Adresse : **57, allée de Bellefontaine – BP 13589
31035 TOULOUSE Cedex 1**

UAI : 0312816T

Contact: Madame Sarah DEGOVE – Tél. : 06 68 75 46 87

sarah.degove@er2c-mip.com

Au titre du financement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage* :

Montant : €

Règlement par Chèque

À l'ordre de : Assoc. Ecole Régionale de la 2^{ème} Chance

Règlement par Virement bancaire

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0124 5179 224

BIC : CCOPFRPPXXX

Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

En 2019, les Écoles de la 2e Chance (E2C) pouvaient percevoir la taxe d'apprentissage par dérogation au Hors-Quota. À partir de 2020, la taxe d'apprentissage est composée de deux parts. Le solde de la taxe d'apprentissage est destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur et peut être versé à l'École de la 2e Chance.



Association École Régionale de la 2^{ème} Chance de Toulouse et Rodez Agglomération

Code APE : 8559A - Organisme de formation n° 73-31-04155-31

Siège : 57, allée de Bellefontaine - BP 13589 - 31035 TOULOUSE Cedex 1 – Tél. : 05 34 63 79 80 - SIRET 449 908 581 00027

Mail : er2c@er2c-mip.com - Site internet : www.er2c-mip.com

Site : 11, rue du Camp Franc - 12850 ONET-LE-CHATEAU - Tél. : 05 65 89 20 31 - SIRET : 449 908 581 00035

Mail : e2crodezagglo@er2c-mip.com - Site internet : www.er2c-mip.com